Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 022-212200257-20260121-D2026_01_21_06-DE

COMMUNE DE CALLAC

Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du Mercredi 21 janvier 2026

Convocation du :	*15 janvier 2026*
Date d'affichage :	*15 janvier 2026*
Nombre de conseillers en exercice :	18
Présents :	14
Votants :	18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2026/01/21/06 **(nomenclature 7.5)**

Étaient présents :
Jean-Yves ROLLAND, Joseph LINTANF, Stéphanie LE CUN, Pascale LE TERTRE, Francis LE LAY, Suzanne LE DÛ, Danièle LE GAC, Patrick LE GUILLOU, Christelle LE BON, Sébastien LACHATER, Laure-Line INDERBITZIN, Lise BOUILLOT, Alain PREVEL et Jean-Pierre TREMEL, formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : M. Michel LE CALVEZ à Mme LE GAC
Mme Véronique LE GRUIEC à Mme LE BON
M. Patrick MORCET à Mme INDERBITZIN
Mme Martine TISON à Mme BOUILLOT

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Mme LE CUN.

Objet – Travaux – Hangar associatif : Demande de subvention DETR – DSIL – Année 2026

M. le Maire rappelle au Conseil qu'un projet de transformation du hangar dit « Daumas » en Pôle « Solidarités » a été engagé en partenariat avec des associations callacoises, à savoir les Restos du cœur, le Secours populaire et le Secours catholique.

Le cabinet Richard Guillemot Architecte (ARG) a été retenu en juillet 2025 pour porter la mission de maîtrise d'œuvre. Le projet d'aménagement a été débattu en Commission « Travaux », présenté aux associations concernées, et est aujourd'hui validé. Actuellement, le cabinet Guillemot travaille à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE) qui devrait être publié avant fin février.

Après l'obtention d'une subvention d'un montant de 30.000 € par la Région Bretagne dans le cadre de son Plan de lutte contre la précarité alimentaire, la commune souhaite aujourd'hui solliciter l'Etat pour une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)/Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), et ce sur l'année 2026, et ce sur les thématiques et pour les montants suivants :
- DETR : Projets de développement économique, social, environnemental ou touristique – Montant sollicité : 60.000 €
- DSIL : Mise aux normes et de sécurisation des équipements publics – Montant sollicité : 50.000 €

Soit le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Études-Diagnostic	13.932,98 €	Région Bretagne	30.000,00 €
Maîtrise d'œuvre	22.220,00 €	DETR	60.000,00 €
Travaux	200.000,00 €	DSIL	50.000,00 €
Imprévus	10.000,00 €	Autofinancement	106.152,98 €
TOTAL :	246.152,98 €	TOTAL :	246.152,98 €

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 022-212200257-20260121-D2026_01_21_06-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à la majorité des votants (2 abstentions : Mme INDERBITZIN, M. MORCET), de :

- **Approuver** la réalisation du projet présenté estimé à 246.152,98 € HT ;
- **Approuver** le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- **Autoriser** M. Le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR/DSIL mentionnée dans le plan de financement ;
- **Autoriser** M. Le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Ont signé les membres présents.
Pour expédition certifiée conforme.
M. Le Maire,
Jean-Yves ROLLAND

MAIRIE DE CALLAC (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance,
Stéphanie LE CUN